



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Programmes

Question écrite n° 57902

Texte de la question

M Hubert Falco fait part à M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture, du souci des associations d'anciens combattants de voir figurer dans les programmes scolaires le drame de la deportation. Face à l'activisme des falsificateurs de l'histoire, il apparaît essentiel de faire un effort d'explication sur cette période historique et sur l'activité nazie qui semble malheureusement se développer. Il lui demande s'il entend donner des instructions en ce sens.

Texte de la réponse

Reponse. - L'expose des mefaits du totalitarisme et en particulier du nazisme figure en bonne place dans les programmes d'histoire actuels : en college, le programme de la classe de troisieme comporte l'etude de la Seconde Guerre mondiale et des evolutions de l'ex-Union sovietique et des pays de l'Est depuis la revolution russe jusqu'a nos jours. En outre, dans le cadre de l'enseignement d'education civique, les questions relatives aux droits de l'homme sont abordees largement. En classe de cinquieme, le programme de cette discipline comporte un chapitre intitule « Diversite et solidarites des hommes » qui porte sur la diversite des origines, des croyances, des opinions, de modes de vie ; la tolerance ; le refus des racismes ; en lycee, la Seconde Guerre mondiale et l'histoire contemporaine de l'URSS et des pays de l'Est figurent au programme des classes de premiere et terminale. Pour ce qui est plus particulierement de l'expose des mefaits du nazisme, l'accent est mis plus que par le passe sur l'etude du genocide et de la machine d'extermination hitlerienne. Le programme de premiere contient en effet un chapitre special intitule : « Occupation et resistance dans l'Europe hitlerienne. Systeme concentrationnaire et genocide ». En classe terminale, on insiste particulierement sur le bilan de la guerre du point de vue notamment de ses consequences politiques et morales. Cette question peut faire l'objet d'interrogations à l'examen du baccalaureat.

Données clés

Auteur : [M. Falco Hubert](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57902

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale et culture

Ministère attributaire : éducation nationale et culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mai 1992, page 2170